



**NATIONS
UNIES**

HSP/EB.2025/6



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
21 janvier 2025

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Première session de 2025
Nairobi, 25-27 mars 2025
Point 8 de l'ordre du jour provisoire***

**Mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles
d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations
sur les activités relatives aux programmes menées en 2024
et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares
et des activités de coopération technique**

**Activités normatives et opérationnelles du Programme
des Nations Unies pour les établissements humains,
y compris un point sur les programmes en Éthiopie et en
Amérique centrale ainsi que sur les initiatives de renforcement
des capacités, les activités de prévention et de gestion
des crises urbaines, et les activités pour la période
allant de juillet à décembre 2024**

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport se compose de cinq sections, qui présentent des points du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et offrent un aperçu de ses activités en Éthiopie et en Amérique centrale (sections II et III), dans les différents domaines de changement du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2025. En tenant compte des différents contextes et défis, le rapport donne une vue d'ensemble de la manière dont les résultats escomptés peuvent être obtenus par l'exécution d'activités normatives et opérationnelles. Des informations sur les progrès réalisés par ONU-Habitat dans la mise en œuvre de sa stratégie actuelle de renforcement des capacités sont fournies dans la section IV, et des points sur les initiatives d'ONU-Habitat dans les zones touchées par des conflits et des catastrophes, y compris la bande de Gaza, sont présentés dans la section V. Le rapport s'accompagne du document HSP/EB.2025/INF/8, qui contient le plan de mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités d'ONU-Habitat pour 2025, et du document HSP/EB.2025/INF/9, dans lequel les points saillants des activités du sous-programme sont présentés pour la période allant de juillet à décembre 2024.

* HSP/EB.2025/1.

II. Activités normatives et opérationnelles dans le cadre du programme de pays en Éthiopie

2. Depuis 1998, ONU-Habitat est présent en Éthiopie et soutient les administrations fédérales, régionales et locales en leur prodiguant des conseils techniques et des avis en matière de politiques ainsi qu'en exécutant des projets. Avec une population de plus de 120 millions d'habitants, l'Éthiopie a enregistré une forte croissance réelle moyenne de près de 10 % par an entre 2004 et 2018, l'un des taux les plus élevés au monde, principalement grâce à des investissements dans les infrastructures qui ont élargi l'accès à ces dernières et aux services et favorisé l'amélioration du niveau de vie (selon la Banque mondiale¹).

3. Depuis la création du programme de pays en Éthiopie, ONU-Habitat n'a cessé d'étendre ses activités dans le pays, notamment en cherchant des solutions aux besoins en matière d'établissements humains vivables et durables et en s'attachant à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et à la réalisation des objectifs de développement durable, conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le partenariat entre ONU-Habitat et le Gouvernement éthiopien a été renforcé par la contribution du pays aux activités du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation, qui ont conduit au premier Forum urbain africain en septembre 2024.

4. Les domaines clés de ce partenariat comprennent le renforcement des capacités au service du développement urbain durable, la mise en œuvre du programme « de l'eau pour les villes africaines », la promotion de solutions de transport durables pour l'Afrique de l'Est, l'amélioration des espaces publics, l'élaboration des rapports de la collection *The State of Addis Ababa*, la planification de mesures de résilience urbaine, la préparation de plans structurels et de plans régionaux de développement spatial, et le soutien à la gestion des déchets solides et aux solutions durables pour les communautés touchées par des déplacements de population².

A. ONU-Habitat en Éthiopie : contexte

5. Bien qu'elle soit le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, l'Éthiopie a un taux d'urbanisation très faible, qui s'établissait à 23,16 % en 2023³. Cependant, 58 % du produit intérieur brut du pays sont générés par les villes⁴. Le plan de développement national de l'Éthiopie pour la période 2021-2030 est conçu pour stimuler et approfondir la transformation structurelle dans le cadre de piliers de développement stratégiques clés⁵ et d'un certain nombre de domaines prioritaires, dont le développement d'infrastructures de qualité et efficaces et le développement urbain durable. Le plan met également l'accent sur le nexus humanitaire-développement-paix qui est devenu notable dans les tendances récentes en matière de catastrophes liées aux changements climatiques, lesquelles ont conduit les populations déplacées à l'intérieur du pays vers les climats urbains. Le Gouvernement éthiopien cherche à opérer une transformation structurelle qui met l'accent sur le développement urbain en tant que secteur stratégique central, et vise à bâtir des villes prospères, productives, compétitives et vertes.

6. La hausse du chômage représente une préoccupation majeure, car le nombre d'emplois créés est bien inférieur au taux de croissance de la population. En outre, l'augmentation continue de la population urbaine ajoutera un stress supplémentaire à la pénurie de logements existante. L'offre annuelle actuelle de 131 000 nouveaux logements est bien inférieure à la demande annuelle de 400 000 logements qui s'ajoute à l'arriéré existant. Une proportion importante du parc de logements

¹ Mehmet Onur Ozlu et autres, « Ethiopia urbanization review : urban institutions for a middle-income Ethiopia », document de travail (Washington, Banque mondiale, 2015).

² ONU-Habitat, « Country programme for Ethiopia 2016-2020 », diaporama, 2020. Consultable à l'adresse suivante : https://unhabitat.org/sites/default/files/2019/10/ethiopia_hcpd_presentation_rev.pdf.

³ Compilation des indicateurs du développement de la Banque mondiale. Voir <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=ET>.

⁴ Éthiopie, Ministère de l'urbanisme [sic] et de l'infrastructure, Développement urbain et secteur du bâtiment, plan décennal (2020-2030).

⁵ Les principaux piliers du développement stratégique sont les suivants : a) une croissance économique de qualité et une prospérité partagée ; b) productivité économique et compétitivité ; c) capacité technologique et économie numérique ; d) développement durable ; e) une croissance économique stimulée par le secteur privé ; f) une économie verte résiliente ; g) transformation institutionnelle ; h) genre et inclusion sociale ; i) accès à la justice et à des services publics efficaces ; j) consolidation de la paix et intégration économique au niveau régional.

(64,31 %) est de qualité médiocre, associée à des conditions de taudis⁶. Le Gouvernement exerce un monopole relatif sur le développement et l'offre de terrains urbains et de logements, ce qui étouffe le développement d'un marché secondaire de terrains et de logements tout en favorisant le secteur informel. Le développement du logement est également entravé par le manque de financement hypothécaire disponible, les options du marché étant limitées aux prêts basés sur les dépôts accordés par les banques commerciales, la plupart du temps à des taux d'intérêt élevés.

7. Quelque 88 % des villes ont approuvé des plans d'aménagement actifs. Toutefois, ces derniers ne sont ni mis en œuvre ni mis à jour de manière efficace⁷. Un nombre croissant d'aménagements de l'espace ne sont pas reliés au réseau d'infrastructures et de services urbains, et seule une faible proportion de ménages a accès aux services de base en matière d'eau, d'élimination des déchets solides et liquides, et d'installations d'hygiène de base. La quantité de déchets produits dans les villes devrait se multiplier par trois en raison de l'augmentation prévue de la croissance économique et démographique au cours des 10 prochaines années. La mobilité urbaine est également devenue une question cruciale en Éthiopie. L'amélioration dans ce domaine sera réalisée principalement grâce à des plans ambitieux de croissance économique rapide qui seront adoptés par les villes. Des changements importants sont nécessaires pour assurer la transition vers : a) des canaux économiques urbains verts et résistants au climat et une réorganisation de l'espace résistante aux catastrophes ; b) l'amélioration de la qualité de l'air et de la gestion des déchets ; c) des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles.

8. Toutefois, les recettes municipales moyennes sont insuffisantes pour répondre à la demande d'investissements dans les infrastructures et les services. Selon le Ministère éthiopien de l'urbanisme et de l'infrastructure, les recettes municipales doivent couvrir 75 % des dépenses d'infrastructure et de services. L'insuffisance des recettes municipales s'explique en partie par la faiblesse des systèmes d'information sur la gestion foncière ; seuls 12 % des territoires urbains étaient couverts par des registres fonciers et des plans cadastraux en 2022. En outre, la réponse à la demande de terrain est faible, puisque seulement 30 % de la demande foncière urbaine est prise en compte, et que l'offre foncière planifiée ne couvre que 46 % de la demande foncière. Cette situation traduit une gouvernance institutionnelle inadéquate qui empêche les marchés fonciers urbains de générer des ressources fiscales accrues basées sur la propriété et la terre et de répondre aux besoins en matière d'infrastructures, de santé, d'éducation et de logement.

9. La faiblesse des connexions intra-urbaines et entre les zones urbaines et rurales n'a pas permis de tirer parti de relations symbiotiques particulières. Le développement économique urbain, axé sur l'amélioration des performances économiques et du bien-être social dans les zones rurales et dans les villes, est absolument nécessaire. La gestion de la croissance des zones urbaines à elle seule ne contribue pas actuellement à faire prospérer le potentiel économique des arrière-pays concernés, pas plus qu'elle n'aide à absorber l'excédent de main-d'œuvre déplacé par les développements agro-industriels axés sur la technologie dans les zones rurales et périurbaines.

B. Activités normatives et opérationnelles dans le cadre du programme de pays en Éthiopie

1. Renforcement des capacités au service d'un développement urbain durable

10. Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, ONU-Habitat, avec le soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et conformément à la stratégie de renforcement des capacités (voir section IV ci-dessous), a contribué à renforcer les capacités de plus de 200 responsables de villes éthiopiennes et d'autres acteurs des niveaux municipal, régional et fédéral à concevoir, mettre en œuvre et suivre des interventions axées sur le développement urbain. Le soutien au renforcement des capacités comprenait généralement entre deux et cinq jours de formation technique de base et de formation à la gestion urbaine (par exemple, la planification urbaine, la résilience des villes, le logement, les terres, la création d'emplois, la finance urbaine et la bonne gouvernance). Sur la base de la formation dispensée, les responsables municipaux ont été en mesure de déterminer les besoins spécifiques et les lacunes en matière de compétences. Les évaluations ont confirmé une meilleure compréhension des différents aspects et de l'interconnexion des questions de développement urbain. L'apprentissage a été appliqué lors de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'établissement de rapports sur les activités de développement urbain.

⁶ Éthiopie, Ministère de l'urbanisme [sic] et de l'infrastructure, Rapport sur la mise en œuvre du plan urbain, 2024 (non publié).

⁷ Ibid.

2. Amélioration de la planification urbaine et régionale, de la mise en œuvre et du suivi

11. En 2021, dans le cadre d'un projet de plan d'aménagement du territoire à l'échelle régionale, neuf plans régionaux de ce type ont été établis et approuvés par les administrations régionales respectives. Le processus a fait intervenir l'organisation de 51 sessions de formation au renforcement des capacités aux niveaux fédéral et régional, à la suite desquelles 10 bureaux de projet ont été établis dans toutes les régions afin de coordonner l'établissement des plans régionaux. Une base de données spatiales régionales basée sur un système d'information géographique (SIG) a été créée dans chacune des 10 régions, fournissant des données utiles pour : a) élaborer un cadre d'aménagement du territoire à l'échelle régionale à l'horizon 2044, basé sur le potentiel et les contextes de développement de chaque région et son intégration dans le pays et la Corne de l'Afrique ; b) offrir un cadre intégré afin d'orienter la croissance et le développement de manière durable ; c) améliorer le développement et la connectivité des groupements urbains et ruraux intrarégionaux ; d) promouvoir le développement des villes secondaires et tertiaires en fonction de leur potentiel ; e) assurer un développement durable et protéger les actifs écologiques. L'élaboration de ces plans régionaux a contribué à l'avancement des sous-programmes 2 (meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions) et 3 (renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain) d'ONU-Habitat.

3. Développer les espaces verts, notamment au moyen d'une planification urbaine intégrée et d'approches de gestion des bassins versants

12. En 2019, ONU-Habitat a collaboré avec la ville d'Addis-Abeba sur le projet d'embellissement de Sheger, une initiative visant à réhabiliter les rivières de la ville et les zones environnantes. Le projet a permis de faire progresser le développement durable des berges de Sheger tout en renforçant les capacités de l'administration de la ville d'Addis-Abeba. Il s'agissait notamment de renforcer les capacités de 12 agences, d'interagir avec 200 stagiaires et de bénéficier à 11 sous-divisions de la ville. La gestion intégrée des bassins versants a progressé grâce à la cartographie spatiale et à l'analyse du système hydrologique urbain. En outre, une stratégie d'écologisation durable, un recensement des risques et des lignes directrices sur la conception et la gestion des espaces publics, ainsi que deux lignes directrices globales, ont été élaborées. Le projet comprenait également la réalisation d'évaluations de la biodiversité, d'enquêtes et d'exercices de visualisation et faisait intervenir la population locale dans la conception d'espaces publics en bordure de rivière. ONU-Habitat a également soutenu cinq villes secondaires éthiopiennes dans l'aménagement participatif de l'espace public, dans le cadre de son programme mondial sur l'espace public et au moyen de sa méthode « bloc par bloc ». Ces activités ont contribué à faire avancer les travaux d'ONU-Habitat relevant du sous-programme 3.

4. Bâtir des établissements humains résilients pour les pauvres des villes

13. En 2023, ONU-Habitat a inclus l'Éthiopie dans son programme phare multi-pays « RISE-UP : Resilient Settlements for the Urban Poor » (Des établissements humains résilients pour les populations pauvres des zones urbaines), qui mobilise des investissements à grande échelle pour renforcer l'adaptation urbaine et la résilience climatique. Un financement a été obtenu pour soutenir les activités d'adaptation urbaine et de résilience climatique menées par la population locale à Debre Berhan, une ville proche de la capitale qui connaît un développement rapide des infrastructures, une forte urbanisation, une expansion des établissements informels, des migrations et une population importante de personnes déplacées à l'intérieur du pays. ONU-Habitat a documenté et évalué les vulnérabilités à plusieurs niveaux de Debre Berhan et produit des supports visuels y afférents, ce qui a permis de déterminer des projets climatiques finançables tenant compte de la dimension du genre, qui seront intégrés dans les plans d'aménagement locaux et municipaux et dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques au cours des cinq prochaines années. Les travaux devraient permettre de renforcer la résilience de trois quartiers très vulnérables, notamment des taudis et des établissements informels, qui n'ont pas accès à l'eau potable en raison d'une sécheresse prolongée. Ces activités contribuent à faire avancer le sous-programme 3.

5. Renforcer la résilience des communautés déplacées et touchées par les catastrophes naturelles

14. Dans le cadre d'un programme commun en cours avec l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, intitulé « Strengthening Resilience of Disaster-Affected Communities through Durable Solutions in Oromia and Somali Regions of Ethiopia » (Renforcer la résilience des communautés touchées par les

catastrophes grâce à des solutions durables dans la région d’Oromia et la région Somali en Éthiopie)⁸, ONU-Habitat travaille dans les régions Somali et Oromia pour renforcer l’aménagement du territoire au niveau régional et assurer la réintégration durable des communautés touchées par des catastrophes en améliorant l’accès au logement, à la terre et à la propriété. Dans le cadre d’un examen des régimes fonciers existants, ONU-Habitat a évalué et documenté les perspectives et les obstacles dans le domaine juridique, en matière de politiques et dans le domaine institutionnel en ce qui concerne les garanties protégeant les droits au logement, à la terre et à la propriété des populations touchées par des catastrophes. Il a dispensé une formation de renforcement des capacités aux responsables de régions, de zones et de *woreda* sur : les solutions durables pour les populations touchées par des catastrophes ; les droits au logement, à la terre et à la propriété ; l’inclusion des personnes déplacées dans les plans d’exécution et les budgets ; l’amélioration de la gestion des déchets solides ; la familiarisation avec les SIG et la télédétection ; la planification des établissements humains. Les participant(e)s ont eu des réactions positives, soulignant la pertinence des différentes sessions de formation pour leur travail. Une formation spécifique au renforcement des capacités en matière de SIG et de télédétection a également été dispensée pour faciliter la validation des plans d’implantation à Goryaowl et Awbere. Une formation sur le logement, la terre et la propriété et sur les SIG a également été dispensée aux expert(e)s de la zone Ouest Hararghe, de l’administration du *woreda* de Mieso et de la ville de Mieso afin de promouvoir les droits au logement, à la terre et à la propriété des populations touchées par des catastrophes en leur délivrant des certificats d’occupation ou des titres fonciers.

15. Sur le site de réinstallation de Dhurwale, ONU-Habitat a collaboré avec les autorités locales, les organisations de la société civile et les membres de la communauté pour améliorer l’habitabilité du site grâce à des solutions naturelles de protection contre le vent et les inondations, notamment par la plantation de 1 000 arbres. Un mécanisme de travail contre rémunération a été mis en place pour assurer l’entretien des arbres tout en apportant un soutien économique à la communauté.

16. Les interventions en matière de logement durable ont été renforcées par l’achat de machines à briques en terre afin de promouvoir la construction de logements de coût abordable par les propriétaires, ainsi que l’emploi des jeunes, dans les sites d’Awbere et de Darera Arba. Le projet a contribué aux sous-programmes 1 (réduction de l’inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l’ensemble du continuum urbain-rural) et 4 (prévention et gestion efficaces des crises urbaines) d’ONU-Habitat.

6. Profilage spatial pour l’installation durable des personnes déplacées à l’intérieur du pays

17. Au cours de l’exercice biennal 2020-2021, ONU-Habitat, avec le soutien de la Direction suisse du développement et de la coopération, a élaboré un profil spatial pour Qoloji, le plus grand des nombreux établissements du pays accueillant des personnes déplacées, avec une population estimée à 100 000 habitant(e)s sur une superficie de 1,1 km², situé dans la région Somali de l’Éthiopie⁹. Le profil spatial de Qoloji a permis de cartographier les conditions actuelles de la localité, de cerner les problèmes et les perspectives, d’élaborer des scénarios et de formuler des recommandations en vue d’assurer la durabilité des établissements humains. Le profil spatial est utilisé comme document de référence et comme base pour un ensemble plus large d’initiatives sur la façon dont le développement socio-économique dans la région pourrait être amélioré de manière holistique afin de bénéficier à la fois aux personnes déplacées et aux communautés d’accueil de manière à renforcer les liens entre la dimension humanitaire et les aspects du développement et de la consolidation de la paix. Actuellement, dans le cadre du Fonds pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes, ONU-Habitat réalise pour le camp de Qoloji un plan d’aménagement de l’espace au niveau régional visant à intégrer le site de déplacés sur le plan administratif et fonctionnel. Le projet vise également à construire un espace public et l’initiative renforcera la cohésion sociale entre les personnes déplacées à l’intérieur du pays et les communautés d’accueil. Le profil spatial du camp de réfugiés de Kebri Beyah, le plus ancien camp du pays, a été élaboré en 2020 en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Il sert maintenant de feuille de route pour guider les efforts d’intégration au sein de la population de la ville de Kebri Beyah. Ces travaux contribuent également au sous-programme 4.

⁸ Le projet couvre la période 2022-2026 et est soutenu par la Direction suisse du développement et de la coopération et l’Agence suédoise de coopération internationale au développement.

⁹ ONU-Habitat, *Qoloji Spatial Profile* (Nairobi, 2021). Consultable à l’adresse suivante : https://unhabitat.org/sites/default/files/2021/06/210614_qoloji_spatial_profile_lr.pdf.

7. **Intégration de la technologie des décharges : gestion des déchets solides urbains**

18. Depuis 2018, ONU-Habitat a réhabilité des décharges à ciel ouvert couvrant 6,8 hectares dans trois villes (Addis-Abeba, Bahir Dar et Awasa) en utilisant la méthode innovante de la décharge de Fukuoka (une technique semi-aérobie pour améliorer les décharges) afin de réduire les risques liés aux décharges à ciel ouvert et de préserver la santé publique. Il a utilisé son outil Waste Wise Cities pour évaluer les déchets produits, collectés et éliminés, cartographier les flux de déchets et quantifier les fuites de plastique par personne et par an. Il a en outre mis en œuvre de meilleures stratégies de gestion des déchets et des ressources qui ont créé des perspectives d'entreprises et d'emplois verts et facilité la transition vers une économie circulaire, sur la base de données fiables pour la gestion des déchets solides municipaux. Grâce à des activités de sensibilisation organisées dans les écoles primaires, ONU-Habitat a fait connaître aux élèves des pratiques durables en matière de déchets solides, ce qui a permis d'améliorer le tri des déchets à la source dans plusieurs écoles. Ces activités contribuent au sous-programme 3.

8. **Élaboration de normes minimales pour les centres d'hébergement accueillant des migrant(e)s de retour**

19. Depuis 2023, ONU-Habitat, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation mondiale de la Santé, soutient la réintégration durable des migrant(e)s de retour à Addis-Abeba, en mettant l'accent sur la santé, le logement et le bien-être socio-économique. Il soutient les autorités d'Addis-Abeba en menant des recherches, en élaborant des normes minimales à respecter pour les abris et les installations connexes, en formulant des politiques et en soutenant des systèmes afin de renforcer la capacité institutionnelle de la ville à répondre aux besoins des migrant(e)s de retour. Le projet soutient l'amélioration globale de la gouvernance urbaine et des mécanismes de prestation de services, en garantissant l'égalité des genres et la transparence dans l'accès aux ressources essentielles et aux moyens pour les migrant(e)s, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du sous-programme 4 d'ONU-Habitat.

III. **Point sur le programme régional pour l'Amérique centrale et la République dominicaine**

20. Depuis 2013, ONU-Habitat travaille dans les huit pays membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale, à savoir le Belize, le Guatemala, El Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine¹⁰. Les activités normatives et opérationnelles de l'organisation se sont concentrées sur la promotion de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et sur le soutien au relèvement après la pandémie dans les zones urbaines. Le programme régional renforce les capacités et favorise des mesures visant à créer des villes plus inclusives, durables et résilientes, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie dans les taudis et les établissements informels. Il est guidé par : le plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2025 ; le plan d'action régional pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en Amérique latine et dans les Caraïbes de 2018 ; le plan de relèvement, de reconstruction sociale et de résilience de l'Amérique centrale et de la République dominicaine (2020-2040) ; le plan d'action régional pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en Amérique centrale et en République dominicaine de 2021. Les travaux d'ONU-Habitat dans la région se sont appuyés sur le soutien de multiples partenaires, dont l'administration régionale d'Andalousie, l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement et la Direction suisse du développement et de la coopération¹¹. En outre, le programme soutient le Conseil centraméricain du logement et des établissements humains dans l'application du plan régional pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en Amérique centrale et en République dominicaine.

¹⁰ Le Système d'intégration de l'Amérique centrale est une organisation régionale qui a été créée pour promouvoir l'intégration économique, politique, culturelle et environnementale entre les pays d'Amérique centrale. Il a été établi dans le cadre du Protocole de Tegucigalpa se rapportant à la Charte de l'Organisation des États d'Amérique centrale.

¹¹ Parmi les partenaires figurent l'Accélérateur des innovations technologiques urbaines des Nations Unies, l'Agence allemande de coopération internationale, la Banque centraméricaine d'intégration économique, le Lincoln Institute of Land Policy et l'Union européenne.

A. ONU-Habitat en Amérique centrale et en République dominicaine : contexte

21. En 2023, la population totale de la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale était estimée à environ 65 millions d'habitants¹². Au cours des 20 dernières années, la population de la région a connu une croissance considérable, des estimations indiquant qu'elle a augmenté d'environ 37,5 %¹³. La croissance démographique devrait se poursuivre, les projections annonçant que la région comptera 15 millions d'habitants supplémentaires au cours des 15 prochaines années, ce qui portera la population totale à environ 80 millions d'habitants d'ici 2040¹⁴. La région a également l'un des taux d'urbanisation les plus rapides au monde, avec 59 % de sa population vivant dans des zones urbaines, un chiffre qui devrait passer à 70 % dans les générations à venir¹⁵.

22. Environ 29 % de la population urbaine vit dans des établissements informels ou des taudis, ce qui représente un défi majeur pour les politiques urbaines et le développement durable¹⁶. On estime que 21 % de la population urbaine, soit plus de 8 millions de personnes, réside dans des logements précaires¹⁷. L'important déficit de logements contribue à la prolifération des établissements informels, exacerbant des problèmes tels que la pauvreté et l'insécurité alimentaire¹⁸.

23. Selon un rapport d'ONU-Habitat¹⁹, les villes de la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale abritent 38,3 millions de personnes réparties dans 83 pôles urbains, dont huit zones métropolitaines dans lesquelles vivent environ 6 personnes sur 10 dans la région. Les villes de la région enregistrent généralement des niveaux de bien-être social plus élevés à mesure que l'urbanisation augmente. Les huit zones métropolitaines, dont les taux d'urbanisation dépassent 90 %, obtiennent régulièrement les valeurs les plus élevées de l'indice de développement humain du système de villes de la région. En outre, ce réseau de villes sert de plaque tournante stratégique pour les transports et les services logistiques, ce qui positionne la région comme un espace susceptible de favoriser le bien-être et la prospérité sur l'ensemble du continent américain.

24. Cinq des huit zones métropolitaines – San José, San Salvador, Managua, Guatemala (ville) et le District central – qui sont situées dans le couloir sec et abritent quelque 9 millions de personnes, sont très vulnérables à la sécheresse et risquent de connaître des crises hydriques (sécheresses, inondations, pollution, surexploitation des ressources, stress hydrique)²⁰. En réponse, les villes mettent en œuvre diverses stratégies d'adaptation pour faire face aux changements climatiques, en particulier à la sécheresse et à l'insécurité alimentaire, notamment en renforçant la résilience des villes et des communautés, la gestion des eaux urbaines et les systèmes alimentaires urbains.

25. Ces dernières années, la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale a connu une croissance urbaine rapide et des changements dans la dynamique sociale en raison d'une plus grande concentration de la population dans les grandes et moyennes villes, de l'impact de phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et de l'augmentation de l'insécurité publique et de la vulnérabilité sociale liée aux conditions du logement, à l'emploi, aux revenus, à la santé et à l'éducation. Pour transformer efficacement la croissance urbaine en moteur de développement, tous les niveaux de gouvernement et de société doivent former des alliances pour guider le développement des centres urbains et créer les conditions du bien-être, de la prospérité et de la durabilité pour l'ensemble du territoire.

26. Le travail d'ONU-Habitat dans la région a contribué à la sensibilisation et à l'engagement politique pour relever les défis persistants liés à la croissance urbaine et à l'inégalité des chances dans les villes. Ces défis comprennent un manque de planification, des mécanismes de réglementation inefficaces et des cadres de gouvernance faibles, or tous ces éléments sont nécessaires pour mettre

¹² Voir <https://odu.unah.edu.hn/dmsdocument/16034-no-2-perfil-demografico-de-centroamerica-2023>.

¹³ Stella Sáenz Breckenridge et Eduardo Lizano Soley, « La migración en Centroamérica : una aproximación actual », fiche d'information n° 10 (Faculté latino-américaine des sciences sociales, janvier 2023).

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ana I. Aguilera, « How urbanization is transforming Central America », in Augustin Maria et autres (dir.), *Central America Urbanization Review : Making Cities Work for Central America*, collection Directions in Development (Washington ; Banque mondiale, 2017).

¹⁶ Eurosocial, « COVID-19 en tugurios y vivienda social en Centroamérica y República Dominicana », 19 avril 2020.

¹⁷ Catalina Ortiz et María Mercedes Di Virgilio, « Laboratorios de vivienda (LAVs) : asentamientos precarios y vivienda social : impactos del covid-19 y respuestas », document de travail, 24 juin 2020.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ ONU-Habitat, Reporte del Estado de las Ciudades de Centroamérica y República Dominicana (Tegucigalpa, 2023).

²⁰ Ibid.

au point des stratégies de croissance, construire un capital social et promouvoir l'action collective. Ces lacunes ont entravé le développement des grandes villes de la région et ont conduit à des territoires inégaux, frappés de ségrégation et non durables sur le plan environnemental. En conséquence, de nombreuses personnes peinent à subvenir à leurs besoins et à répondre leurs exigences.

27. La région du Système d'intégration de l'Amérique centrale dispose d'un potentiel élevé en raison de sa situation géographique stratégique²¹ et de la richesse de ses actifs sociaux, naturels et culturels. Pour exploiter pleinement le potentiel de la région, il faut produire des informations spatiales et statistiques actualisées sur les villes afin de faciliter la planification, la gestion et le ciblage efficaces des mesures et des investissements en faveur du développement urbain durable. En outre, il est essentiel de tirer parti du réseau de pôles de transport et de services logistiques qui s'étendent à travers l'Amérique latine et les Caraïbes pour promouvoir la diversification et la spécialisation économique des villes. Les efforts doivent également se concentrer sur le développement de plus grandes perspectives dans les villes de taille moyenne en améliorant les services et les infrastructures et en tirant parti du potentiel endogène de chaque zone. Il s'agit de prendre en considération la vocation naturelle et la spécialisation productive de chaque zone dans un cadre de durabilité qui respecte les caractéristiques spécifiques de chaque pays et de chaque ville, tout en équilibrant le système de villes de la région.

B. Activités normatives et opérationnelles récentes dans la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale

28. Ces dernières années, les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat dans la région du Système d'intégration centraméricain se sont concentrées sur deux axes stratégiques, qui font tous deux avancer les travaux relevant du sous-programme 1 (réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté) du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2025, comme suit :

- a) Des politiques urbaines nationales qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable ;
- b) Amélioration des taudis et des établissements informels.

29. Dans le cadre de ses efforts, ONU-Habitat a conçu un programme-cadre régional visant à contribuer à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et au relèvement après la pandémie en Amérique centrale et en République dominicaine, au moyen du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2025 et dans le contexte de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable. Grâce à ce programme, ONU-Habitat a favorisé la production de connaissances, le renforcement des capacités, les conseils en matière de politiques, le soutien aux politiques urbaines nationales et l'exécution d'interventions urbaines au niveau des quartiers, ou barrios, permettant ainsi aux villes de la région du système d'intégration centraméricain de devenir des protagonistes actifs du développement durable. ONU-Habitat a travaillé avec plusieurs partenaires régionaux et de développement dans la mise en œuvre du programme, y compris la Direction suisse du développement et de la coopération, qui est un contributeur financier clé²².

30. La mise en œuvre du programme a permis de sensibiliser les décideur(se)s au niveau national et local aux questions urbaines et de mettre en évidence la nécessité d'une planification urbaine et territoriale globale et participative. Elle a également jeté les bases d'un soutien continu à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques urbaines, à la modernisation exhaustive des quartiers et à la production de données et d'indicateurs pour renforcer la prise de décision éclairée.

C. Élaboration et mise en œuvre de politiques urbaines nationales

31. ONU-Habitat a soutenu le Gouvernement du Honduras dans l'élaboration d'une politique urbaine nationale alignée sur les engagements pris dans le cadre du Nouveau Programme pour les villes et sur les objectifs de développement durable. La politique urbaine a été élaborée conjointement avec les institutions nationales et locales chargées de la gestion territoriale et urbaine. Elle comprend

²¹ L'Amérique centrale forme un pont naturel entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, qui facilite ainsi le commerce international. Sa situation permet un accès plus efficace aux marchés clés et contribue à optimiser les chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui en fait un épicerie logistique majeur.

²² Parmi les autres alliés internationaux, donateurs et non-donateurs, on peut citer l'Agence andalouse de la coopération internationale pour le développement, l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement, la Banque centraméricaine d'intégration économique, l'Agence allemande de coopération internationale, le Lincoln Institute of Land Policy, l'Accélérateur des innovations technologiques urbaines des Nations Unies et l'Union européenne.

un diagnostic, une analyse de scénarios, des propositions d'instruments, la formulation de politiques et un plan de suivi et d'évaluation. Pour s'assurer que les politiques urbaines nationales sont bien intégrées et holistiques, une approche proactive a été adoptée, prenant en compte le territoire du Honduras et son système de villes comme vecteurs de développement durable, dont la bonne gestion pourrait avoir un impact sur les efforts visant à relever divers défis, notamment la pauvreté, l'inégalité sociale, la ségrégation socio-spatiale, la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, les pandémies, la migration, la sécurité, l'inégalité entre les genres, le manque d'accès aux services et aux perspectives d'emploi.

32. ONU-Habitat a également aidé le Gouvernement du Costa Rica à revoir ses cadres en matière de réglementation, par l'intermédiaire de l'Assemblée législative du pays. Un soutien a également été apporté au Honduras et au Panama pour l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

33. En El Salvador, un projet conjoint avec le HCR a été mis au point pour aider le Gouvernement à rénover les taudis et les établissements informels, en vue de faciliter la réhabilitation urbaine des zones précédemment touchées par la violence des gangs. ONU-Habitat a également soutenu et conseillé les Gouvernements du Costa Rica, de la République dominicaine, du Honduras et du Panama en ce qui concerne l'institutionnalisation et la mise en œuvre de leurs forums urbains nationaux respectifs.

D. Production de données, cartographie et amélioration des établissements humains vulnérables

34. Dans la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale, les établissements informels sont le résultat de multiples facteurs interdépendants, notamment l'exode rural, la pénurie de logements abordables, l'absence de planification urbaine adéquate et l'investissement limité dans les infrastructures publiques. Ces établissements sont souvent habités par des populations vulnérables confrontées à des niveaux élevés d'exclusion économique et sociale, ainsi qu'à de piètres conditions de vie.

35. Il existe peu de données fiables sur les conditions socio-économiques et culturelles des taudis de la région. Les données de recensement sont souvent confuses ou inexistantes, ce qui rend difficile l'établissement de diagnostics précis et l'élaboration de politiques efficaces. Ce manque de données contribue à rendre invisibles les besoins spécifiques de ces communautés, en particulier dans des contextes tels que les pandémies.

36. En réponse, ONU-Habitat a procédé à une cartographie et un inventaire des taudis pour les huit capitales de la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale, en vue de soutenir la planification et l'élaboration de politiques publiques dans les pays correspondants. Pour faciliter l'élaboration de l'inventaire et de la cartographie, des algorithmes utiles tels que MAIIA de la Banque interaméricaine de développement²³ et Building and Establishment Automated Mapper de l'Accélérateur des innovations technologiques urbaines des Nations Unies ont été pris en considération²⁴. Le processus de cartographie comprenait une analyse des données et informations publiques et une comparaison territoriale à l'aide d'images satellites. La cartographie territoriale générée à partir du SIG a permis de déterminer l'emplacement et les principales caractéristiques des établissements informels dans les principales villes de la région.

37. ONU-Habitat a également soutenu la transformation des établissements vulnérables grâce à son cadre d'opérations urbaines intégrales, conçu pour fournir un cadre structurant pour le développement urbain visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Les défis territoriaux sont abordés selon une approche systémique, qui s'attaque au territoire physique et aux facteurs socio-économiques susceptibles de limiter l'accès à des biens et services de qualité. Les cadres d'opérations urbaines intégrales peuvent comporter une intervention multidisciplinaire au moyen de projets et de politiques, se concentrant par exemple sur la régénération des établissements par des infrastructures, des services de base, des espaces publics et la cohésion sociale – tout en associant la population locale au processus de planification et de mise en œuvre.

38. Au total, ONU-Habitat a travaillé sur huit cadres d'opérations urbaines intégrales dans quatre pays de la région (Guatemala, El Salvador, Honduras et Costa Rica) et ainsi soutenu plus de 45 000 bénéficiaires direct(e)s dans les communautés vulnérables et plus de 320 000 bénéficiaires indirect(e)s. Les cadres ont été mis en œuvre dans différents quartiers, notamment Barrio Armenta

²³ Pour plus d'informations, voir www.iadb.org/es/quienes-somos/topicos/desarrollo-urbano-y-vivienda/maiaa.

²⁴ Pour plus d'informations, voir <https://express.adobe.com/page/kyYWPHoATpii6/>.

à San Pedro Sula et Colonia Nueva Capital à Tegucigalpa, municipalité du District central (Honduras), secteur VI à San Salvador (El Salvador) et secteur Miravalles à Curridabat (Costa Rica).

39. En outre, des mesures visant à mettre en œuvre des cadres d'opérations urbaines intégrales dans cinq quartiers (quatre au Honduras et un au Guatemala)²⁵ ont été prises en 2024. Elles comprenaient le renforcement des capacités des communautés pour faciliter la mise en œuvre d'une stratégie de gouvernance participative et la promotion d'alliances interinstitutionnelles entre les administrations locales, le gouvernement national, le monde universitaire, le secteur privé et les agences de coopération internationale afin de mettre en œuvre des projets stratégiques d'opérations urbaines intégrales.

40. Notamment, grâce aux cadres d'opérations urbaines intégrales, ONU-Habitat a mis au point l'initiative « ¡Vamos al parque ! » (Allons au parc !) pour le Barrio Armenta à San Pedro Sula et l'initiative « ¡Vivamos Villa Guadalupe ! » (Vive Villa Guadalupe !) pour Villa Guadalupe à San José de Colinas, tous deux au Honduras, ce qui a entraîné la revalorisation des espaces publics, des projets d'amélioration des infrastructures et des logements, la mise en œuvre d'instruments de gestion foncière et d'autres mesures permettant l'application des cadres.

E. Renforcement des capacités régionales, nationales et locales

41. ONU-Habitat a élaboré et mis en œuvre un programme de formation complet à l'intention des fonctionnaires nationaux et locaux et des acteurs concernés par la planification urbaine et la réhabilitation des taudis et des établissements informels. Cette stratégie fournit les outils et les connaissances nécessaires pour encourager l'action et s'attaquer à la ségrégation, à la vulnérabilité et aux risques multiples auxquels sont confrontées les populations vivant dans les taudis et les établissements informels.

42. Dans le cadre du programme de formation, 96 sessions de renforcement des capacités ont été organisées, sous différentes formes, avec la participation de plus de 1 600 fonctionnaires des administrations nationales et locales, ainsi que des membres du monde universitaire, de la société civile et d'autres acteurs urbains, dans toute la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale. En conséquence, ONU-Habitat a amélioré les connaissances techniques des décideur(se)s et des praticien(ne)s à différents niveaux, en renforçant les capacités sur les questions liées à la planification et au développement urbains.

43. Les éléments clés du programme de formation comprenaient l'établissement d'alliances stratégiques avec les institutions concernées. Ces partenariats ont conduit à la création d'une évaluation des besoins spécifiques, qui a permis de définir la structure de la formation, le contenu technique et le programme d'études. Le programme a été conçu sur la base des compétences d'ONU-Habitat en matière d'amélioration des taudis et des établissements informels, notamment son programme phare d'amélioration participative des taudis.

44. En outre, une série d'ateliers ont été organisés, sous forme virtuelle, présentielle et hybride, et en utilisant une méthode « d'apprentissage par la pratique », afin de fournir à divers participant(e)s des connaissances pratiques sur la mise en œuvre de stratégies d'amélioration des établissements informels.

F. Impacts : la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale dotée d'une vision pour l'avenir

45. Les principaux résultats et l'impact des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat dans la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale couvrent le domaine des institutions, de la réglementation et de la société. Au Honduras, la coordination interinstitutionnelle a été encouragée entre le Ministère de l'intérieur, de la justice et de la décentralisation, le Programme hondurien pour le logement et les établissements humains et le Ministère de la planification stratégique. Cette collaboration a donné lieu à un travail remarquable sur la politique urbaine nationale du Honduras, qui a contribué à la création, le 18 octobre 2023, de la Direction générale de la planification urbaine municipale, rattachée au Ministère de l'intérieur, de la justice et de la décentralisation. L'objectif de la Direction générale est de promouvoir des initiatives visant à planifier, réglementer, coordonner et mettre en œuvre des projets de développement urbain, ainsi que de contribuer à l'organisation territoriale des établissements humains dans les municipalités.

²⁵ Barrio Armenta (San Pedro Sula), Barrio Villa Guadalupe (San José de Colinas), Sector Venecia (Tela), Barrio Nueva Capital (municipalité de Tegucigalpa dans le District central) au Honduras et Barrio 3 de Julio (Guatemala (ville)) au Guatemala.

46. Les activités de formation et de renforcement des capacités ont contribué au renforcement des capacités des institutions publiques et des municipalités dans les huit pays de la région du Système d'intégration de l'Amérique centrale grâce à l'application de nouvelles technologies et méthodes. Ces efforts ont facilité le partage des connaissances entre les fonctionnaires des administrations nationales et locales travaillant dans le domaine du développement urbain et territorial, en vue d'améliorer la compréhension des besoins territoriaux et urbains de la population.

47. ONU-Habitat a fourni des conseils sur la mise au point de méthodes pour l'élaboration de plans de développement urbain en Amérique centrale. À San Pedro Sula, Tegucigalpa et Guatemala (ville), les autorités ont officiellement commencé à institutionnaliser la méthode d'élaboration de cadres d'opérations urbaines intégrales en tant qu'instrument officiel de planification au niveau des quartiers. Plus précisément, dans les taudis, la mise en œuvre de cadres d'opérations urbaines intégrales a permis de développer des projets stratégiques dans des domaines tels que le logement, la gestion foncière, l'espace public, les infrastructures, les équipements et les services de base. Ces projets sont en cours de mise en œuvre et ont un impact positif direct sur plus de 30 000 habitant(e)s.

48. Enfin, la dimension sous-régionale des travaux menés au titre de ce programme s'est avérée rentable et inclusive dans les huit pays de la région. Les huit pays ont bénéficié de la mutualisation des efforts de coopération proposée par UN-Habitat. Cela a également permis de répartir les efforts en fonction des différents niveaux de besoins et de demandes sur le territoire et en accord avec les plans sous-régionaux. Cette approche fournit non seulement à ONU-Habitat mais aussi aux donateurs des éléments supplémentaires pour faire avancer les travaux sous-régionaux susceptibles d'apporter un bénéfice collectif.

IV. Point sur le soutien mondial au renforcement des capacités

49. Dans la résolution 1/3 intitulée « Renforcer les capacités pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », l'Assemblée d'ONU-Habitat a demandé que soit élaborée une stratégie de renforcement des capacités par ONU-Habitat.

50. La stratégie, qui a été communiquée au Conseil exécutif d'ONU-Habitat en 2020, a fourni une feuille de route pour transformer ONU-Habitat en une organisation fondée sur les connaissances. Elle a été conçue pour combler les défauts de capacités qui entravent la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et l'accélération des progrès dans les dimensions urbaines des objectifs de développement durable. La présente section fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie, structurée autour des deux objectifs de la stratégie, et offre des perspectives sur l'avenir du renforcement des capacités eu égard au prochain plan stratégique pour la période 2026-2029.

A. Comblent le vide institutionnel et opérationnel pour assurer une coordination, une cohérence et un suivi renforcés des résultats

51. Le Groupe du renforcement des capacités et de la formation d'ONU-Habitat a fourni un soutien continu pour améliorer le renforcement des capacités en tant que fonction institutionnelle transversale. Ce résultat a été obtenu grâce à de multiples collaborations au sein de l'organisation, ainsi qu'au partage de connaissances spécialisées et de pratiques, à des webinaires, à des services consultatifs en matière d'outils et de développement de projets, et à l'innovation par la numérisation et l'apprentissage en ligne.

52. À l'issue d'une enquête menée à l'échelle de l'organisation sur les besoins en matière de renforcement des capacités, des mesures ont été prises pour accroître le soutien. Par exemple, des webinaires ont été organisés sur des sujets prioritaires²⁶ ; une communauté de pratique interne a été créée pour faciliter le partage des connaissances au sein de l'organisation, y compris entre le siège d'ONU-Habitat, les régions et les pays ; et des conseils directs ont continué d'être fournis aux bureaux nationaux pour les aider à inclure le renforcement des capacités dans la formulation des projets, les méthodes de formation et l'évaluation des besoins.

53. En 2024, le Groupe du renforcement des capacités et de la formation a rehaussé son soutien aux bureaux nationaux en Ukraine, notamment par la conception et la mise en œuvre d'évaluations des besoins en matière de formation et de capacités ; au Malawi, notamment par une formation en personne sur le thème de la promotion de l'action climatique à travers le droit urbain ; et au Myanmar,

²⁶ Six webinaires ont été organisés sur des sujets tels que le renforcement innovant des capacités pour un apprentissage efficace, la conception pédagogique d'outils de renforcement des capacités, la planification d'une formation avec instructeur(riche) et les compétences en matière de présentation et d'animation.

par exemple par une formation en personne sur le renforcement de la résilience des communautés grâce à des solutions fondées sur la nature et à l'adaptation fondée sur les écosystèmes. En outre, un service d'assistance interne a été mis en place pour faciliter davantage la fourniture d'un soutien dans l'ensemble des activités d'ONU-Habitat.

54. Le travail du Comité d'examen des projets d'ONU-Habitat a également été mis à profit pour veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée aux composantes de renforcement des capacités dans les projets et pour garantir la qualité, la cohérence et l'impact des projets. À titre de référence, plus de 80 % des nouveaux projets comportent un volet de renforcement des capacités. Les examens garantissent que les projets comportent un volet renforcement des capacités adapté aux différentes parties prenantes et aux groupes cibles, ainsi que l'utilisation d'évaluations des besoins en matière de formation.

B. Améliorer la fourniture de services de renforcement des capacités aux États Membres, aux autorités locales et à d'autres acteurs urbains clés pour accroître les résultats et assurer une utilisation plus rationnelle des ressources

1. Améliorer la compréhension, la mise en œuvre et les rapports concernant le Nouveau Programme pour les villes

55. En 2020, ONU-Habitat a inauguré le *Nouveau Programme pour les villes illustré*, un manuel pratique pour guider toutes les parties prenantes à travers le contenu du Nouveau Programme pour les villes et articuler les engagements transformateurs proposés, accompagnés d'exemples concrets et d'études de cas. Après avoir été traduit en arabe, chinois, français, portugais et espagnol, avec le soutien de partenaires tels que le Gouvernement français et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le *Nouveau Programme pour les villes illustré* a été numérisé pour permettre la création de deux cours d'apprentissage autonome en ligne, l'un sur les dimensions essentielles du Nouveau Programme pour les villes et l'autre sur les moyens de mise en œuvre.

56. S'appuyant sur le succès du *Nouveau Programme pour les villes illustré* et cherchant à diffuser les informations sur les rapports, ONU-Habitat a publié en 2024 des lignes directrices révisées sur l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Ces lignes directrices visent à répondre aux réactions concernant la charge excessive que représente l'établissement de rapports en introduisant de nouvelles modalités d'établissement de rapports, y compris des options permettant de mettre à jour les rapports précédents ou de créer des synergies avec d'autres processus d'établissement de rapports (par exemple, les forums urbains multiniveaux/nationaux et les examens nationaux volontaires). Les lignes directrices visent également à améliorer la quantité et la qualité des soumissions en clarifiant le processus d'établissement des rapports et en encourageant l'établissement de rapports d'activité nationaux fondés sur des données probantes, analytiques, liés aux pratiques, incluant toutes les parties prenantes concernées et, en fin de compte, utiles à l'évaluation des progrès et des défis mondiaux dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

57. En novembre 2024, avant la douzième session du Forum urbain mondial, ONU-Habitat, sous la direction du Service des connaissances et de l'innovation et du Groupe du renforcement des capacités et de la formation, a proposé une formation en ligne pour accompagner les lignes directrices, intitulée « Monitoring the transformative commitments of the New Urban Agenda » (Suivi des engagements de transformation au titre du Nouveau Programme pour les villes). L'objectif est de fournir aux administrations nationales un cours attrayant, que les apprenant(e)s peuvent suivre à leur rythme, pour les guider dans le processus d'établissement de rapports sur le Nouveau Programme pour les villes. Au début de l'année 2025, dans le cadre du suivi du cours d'apprentissage en ligne, ONU-Habitat prévoit d'organiser un séminaire en ligne animé visant à fournir des informations supplémentaires et un soutien aux administrations nationales en ce qui concerne l'établissement de leurs rapports, la mise en œuvre et leur compréhension du Nouveau Programme pour les villes.

58. Pour faciliter le renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports et de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, ONU-Habitat a mis au point la Plateforme du Programme pour les villes. La Plateforme est conçue pour être un portail mondial de connaissances contenant des informations, des formations et des données actualisées afin d'aider les États Membres et les parties prenantes. Elle subit actuellement des améliorations visant à la rendre plus conviviale et plus mobile. Des plateformes régionales sont également en cours de mise au point.

2. L'innovation numérique au service de la gestion des connaissances et de l'offre d'apprentissage

59. ONU-Habitat a mis en place [UN-Habitat Learn](#), une plateforme d'apprentissage en ligne accessible au public et le principal vecteur d'ONU-Habitat pour la transformation numérique dans le domaine de la connaissance et de l'apprentissage. Initialement créée pour accueillir les premiers cours sur le Nouveau Programme pour les villes, la plateforme a ensuite été remaniée pour accueillir progressivement des produits d'apprentissage interactifs gratuits à suivre à son propre rythme, et reflète ainsi la valeur que l'organisation apporte aux praticien(ne)s. Grâce à la création de produits d'apprentissage en ligne, le processus de numérisation d'ONU-Habitat a permis d'établir et de transformer les orientations normatives, les connaissances pratiques, les méthodes et les meilleures pratiques en parcours d'apprentissage accessibles à tous et toutes.

60. Depuis la création de la plateforme en 2020, plus de 30 produits d'apprentissage ont été créés par ONU-Habitat et ses partenaires et mis à disposition gratuitement dans plusieurs langues. Ils ont été consultés par 14 800 apprenant(e)s inscrit(e)s. Cet écosystème d'apprentissage en ligne est proposé sous diverses formes (mini-conférences enregistrées sur vidéo, webinaires, cours en ligne interactifs synchrones et asynchrones, etc.)

61. L'offre de la plateforme couvre 13 thèmes clés et des outils pratiques connexes, qui contribuent tous à illustrer et à guider les utilisateur(ice)s à travers les moyens de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Les sujets couverts comprennent :

- a) Compréhension, mise en œuvre et rapports concernant le Nouveau Programme pour les villes ;
- b) Suivi des objectifs de développement durable dans les villes ;
- c) Politiques urbaines nationales ;
- d) Investissement pour les villes ;
- e) Finances municipales, recettes propres ;
- f) Le droit urbain au service de l'action climatique ;
- g) Évaluations de l'espace public ;
- h) Mobilité urbaine durable ;
- i) Adaptation urbaine basée sur les écosystèmes ;
- j) Gestion des déchets solides ;
- k) Sécurité urbaine et sécurité humaine ;
- l) Solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ;
- m) Systèmes de garanties environnementales et sociales.

62. De nouveaux cours sur la planification de quartier, la planification de la résilience et les villes intelligentes centrées sur les personnes sont en cours de conception. L'utilisation de la conception pédagogique parallèlement à la numérisation a été renforcée afin de fournir des produits d'apprentissage en ligne novateurs et stimulants et d'évaluer dans quelle mesure ils entraînent un changement de comportement chez les apprenant(e)s.

63. La demande de nouvelles solutions d'apprentissage en ligne augmente et les offres de connaissances numériques évoluent rapidement. ONU-Habitat continue d'étudier les innovations dans le processus de conception pédagogique et les possibilités technologiques afin de maximiser la portée et l'impact, par exemple en combinant la prestation en personne avec des volets numériques, y compris l'utilisation de « salles de classe en ligne » sur UN-Habitat Learn. Des modules d'apprentissage exploratoires (qui seront lancés sous forme de chatbots basés sur des scénarios), accessibles via des applications telles que WhatsApp et Messenger, sont également testés sur le thème de la planification des actions de résilience climatique.

64. La numérisation des méthodes et des outils à fort impact peut renforcer les capacités de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Les cours sur UN-Habitat Learn sont financés par des projets et initiatives existants, le processus étant essentiellement décidé au cas par cas. Une approche plus programmatique, soutenue par des ressources non strictement préaffectées, permettrait de renforcer la stratégie, la visibilité et la croissance.

3. Partenariats stratégiques, formation de coalitions et plaidoyer

65. Les partenariats sont au cœur de la stratégie de renforcement des capacités d'ONU-Habitat, en particulier avec les universités et les institutions de formation et d'enseignement. L'Initiative Réseau universitaire d'ONU-Habitat a été réexaminée en vue de revitaliser la collaboration d'ONU-Habitat avec des universités et des centres de recherche. Le Réseau, créé en 2014, compte 203 membres institutionnels et 1 978 membres individuels dans le monde. Après la douzième session du Forum urbain mondial, ONU-Habitat a reçu plus de 60 nouvelles demandes d'adhésion de la part de membres institutionnels et individuels.

66. Un nouveau cadre de partenariat d'ONU-Habitat avec les universités et les instituts de recherche est en cours d'élaboration au moyen d'un vaste processus de consultation. L'objectif est de garantir une approche globale et de renforcer le rôle fédérateur et mobilisateur d'ONU-Habitat, afin d'accroître la cohérence et l'efficacité des initiatives. En clarifiant les orientations stratégiques et en établissant des canaux de collaboration structurés, le cadre offre un guide pour favoriser des partenariats et des coalitions solides, alignés sur les objectifs d'ONU-Habitat. Les cinq orientations stratégiques suivantes sont proposées :

- a) **Cocréation de connaissances et recherche.** Production de recherches et de connaissances ciblées et de grande qualité ;
- b) **Suivi des données et établissement de rapports.** Des données de qualité sur les principaux indicateurs urbains sont de plus en plus disponibles et des définitions urbaines globales sont adoptées par un plus grand nombre de pays ;
- c) **Renforcement des capacités.** ONU-Habitat et les universités et les instituts de recherche évaluent conjointement les lacunes en matière de capacités et formulent des solutions pour les générations actuelles et futures de professionnel(le)s de l'urbanisme ;
- d) **Politiques et pratiques urbaines.** Les pratiques à fort impact sont encouragées par une action conjointe des institutions de connaissance, d'ONU-Habitat et des acteurs urbains ;
- e) **Plaidoyer, collaboration avec les parties prenantes et sensibilisation.** Il existe des mécanismes efficaces de collaboration avec les parties prenantes et des coalitions pour le changement et l'impact.

67. La mise en œuvre du cadre contribuera à façonner l'élaboration de stratégies de financement pour financer les initiatives mondiales prioritaires dans tous les domaines d'impact. Un comité de pilotage renouvelé de l'Initiative Réseau universitaire continuera à guider l'orientation stratégique, et le cadre sera également piloté dans la perspective de la treizième session du Forum urbain mondial.

68. Outre les lacunes en matière de financement, de politiques et de données dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, on reconnaît de plus en plus l'existence d'un déficit de capacités. En partenariat avec l'Institute for Housing and Urban Development Studies, ONU-Habitat étudie des approches permettant de qualifier et de quantifier les lacunes en matière de capacités de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, par exemple à l'aide d'outils de diagnostic du programme Villes motrices pour les objectifs de développement durable et de l'utilisation de cadres de compétences. Cette approche pourrait également contribuer à l'élaboration de programmes d'études universitaires et être utilisée pour évaluer les besoins en matière de compétences d'adaptation. Des projets pilotes sont en cours de préparation pour tester l'approche.

69. Dans l'ensemble, des efforts ont été déployés pour accroître la collaboration stratégique en matière de renforcement des capacités lors des Forums urbains mondiaux, y compris avec les universités. Lors de la onzième session du Forum urbain mondial, les membres de la table ronde universitaire ont souligné la nécessité d'établir un lien entre la formation universitaire et les compétences des urbanistes (par exemple, intégrer des projets pratiques dans les programmes d'études afin d'aligner les résultats universitaires sur la demande). Le renforcement des partenariats entre les universités et les administrations locales a été jugé essentiel pour garantir que la recherche fondée sur des données probantes soit utilisée dans les stratégies urbaines. Lors de la douzième session du Forum urbain mondial, les membres de la table ronde universitaire ont discuté des modèles de logement collectif, soulignant l'importance des partenariats entre le monde universitaire, les communautés locales et les décideur(se)s pour aborder des questions interconnectées telles que l'équité en matière de logement et la résilience climatique.

70. Au-delà de l'Initiative Réseau universitaire et des contributions au Forum urbain mondial, ONU-Habitat a continué à former des partenariats à grande échelle à travers divers réseaux professionnels. Par exemple, en 2023, ONU-Habitat a signé un mémorandum d'accord avec l'[Initiative Villes durables du Commonwealth](#), une coalition multidisciplinaire de réseaux

(par exemple, universités, architectes, spécialistes de la planification, administrations locales) menant l'appel à l'action pour l'urbanisation durable à travers le Commonwealth et la Déclaration du Commonwealth sur l'urbanisation durable qui s'en est suivie. Ce partenariat répond à des besoins bien déterminés, les pays du Commonwealth représentant près de 50 % de la croissance prévue de la population urbaine mondiale d'ici à 2050. Une enquête menée auprès des professionnel(le)s de l'environnement bâti du Commonwealth a mis en évidence le manque de spécialistes de ce corps de métier dans de nombreux pays qui s'urbanisent le plus rapidement et qui sont parmi les plus vulnérables aux changements climatiques, ce qui confirme la nécessité d'une collaboration pour renforcer les capacités des personnes chargées de la planification et de la gestion des villes.

4. Renforcer les capacités dans différentes régions et contextes

71. Depuis 2019, ONU-Habitat soutient un projet visant à mettre en place le Centre d'excellence de l'habitat en Afrique de l'Ouest, qui pourrait fournir des informations aux huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Le Centre d'excellence de l'habitat est une institution de recherche et de développement des compétences axée sur les parties prenantes impliquées dans le secteur de l'habitat dans la sous-région. Le projet a permis de produire des connaissances et d'organiser des sessions de formation sur mesure pour les acteurs urbains en matière de logement et d'urbanisme.

72. Dans le cadre de la quinzième tranche du projet du Compte pour le développement, ONU-Habitat soutient le renforcement des capacités pour la résilience et la mise à l'échelle du Nouveau Programme pour les villes dans les pays francophones les moins avancés pour la période 2023-2025. Cela comprend la sélection, l'adaptation, la traduction, la numérisation et la diffusion d'outils, de supports de formation et d'autres activités.

73. Grâce au Centre international d'études urbaines, un partenariat établi en 2007 entre ONU-Habitat et les autorités de la province de Gangwon, en République de Corée, les fonctionnaires locaux sont formés à l'urbanisation durable. En 2024, six sessions de formation ont été réalisées dans le cadre de ce partenariat, couvrant des thèmes tels que l'adaptation basée sur les écosystèmes et le développement économique local.

74. En 2024, en Ukraine, ONU-Habitat a lancé des analyses des capacités et des besoins des professionnel(le)s de l'environnement bâti aux niveaux habilitant (par exemple, la législation), institutionnel (par exemple, les structures organisationnelles) et individuel (par exemple, les compétences, les attitudes) afin de soutenir le relèvement et la reconstruction urbaine menés par l'Ukraine.

75. En 2011, ONU-Habitat a établi un partenariat avec Arcadis pour permettre la fourniture de services techniques pro bono (« apprendre en faisant »). Entre 2020 et 2024, l'initiative conjointe a soutenu 43 projets, dont 5 projets mondiaux, 10 projets nationaux et 25 villes. Les services dispensés étaient axés sur divers domaines techniques, tels que la résilience climatique, la transition énergétique, l'aménagement de l'espace public, les espaces verts et la régénération urbaine. Le partenariat fournit aux équipes et aux partenaires d'ONU-Habitat des connaissances de pointe pour compléter les capacités et les ressources disponibles.

C. La voie à suivre pour améliorer le renforcement des capacités dans l'ensemble des programmes d'ONU-Habitat

76. En 2025, sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités et de la planification du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026-2029, ONU-Habitat a l'intention de continuer à améliorer sa fonction de renforcement des capacités dans l'ensemble de ses opérations. Le renforcement des capacités continuera à favoriser l'innovation et à avoir un impact sur les pratiques, les régions et les groupes de parties prenantes, dans trois domaines d'impact clés, comme indiqué ci-dessous.

1. Amélioration du renforcement des capacités en tant que fonction transversale

77. ONU-Habitat continuera à améliorer l'intégration du renforcement des capacités dans ses projets et programmes, notamment par le truchement du service d'assistance interne, du processus d'examen des programmes et de l'expansion d'une communauté de pratique.

78. ONU-Habitat développera et renforcera l'utilisation d'UN-Habitat Learn en tant que plateforme numérique mondiale pour promouvoir l'apprentissage, sur la base des priorités thématiques et du contenu numérique disponible, éventuellement dans le cadre d'une campagne de communication spécifique, de partenariats et d'une approche plus programmatique de la mobilisation des ressources.

2. Renforcement des partenariats et des coalitions

79. Des approches seront mises au point pour quantifier et apporter des solutions aux déficits de capacités dans la mise en œuvre du ONU-Habitat au sein des différents groupes de parties prenantes, notamment par l'analyse des déficits de compétences et une attention plus ciblée sur les environnements vulnérables où les capacités et les compétences sont insuffisantes.

80. ONU-Habitat créera des coalitions pour le développement des connaissances et le renforcement des capacités, notamment grâce au cadre des partenariats avec les universités et les instituts de recherche, ancrées autour d'une feuille de route et de priorités communes à fort impact, et rehaussera le rôle du renforcement des capacités dans le nouveau plan stratégique.

81. Des mécanismes seront mis en place pour suivre les tendances de la recherche et de la pratique par l'intermédiaire des universités, de la recherche et de la collaboration avec les parties prenantes.

82. ONU-Habitat s'appuiera sur la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies en matière d'urbanisation durable pour mobiliser le système des Nations Unies et son potentiel de renforcement des capacités, notamment par le truchement de ses réseaux et de ses centres de formation, ainsi que par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

3. Renforcement de l'innovation, du plaidoyer et d'une culture tournée vers l'avenir en vue d'un impact et d'un développement à grande échelle

83. En s'appuyant sur les capacités de l'ONU 2.0, ONU-Habitat élaborera des notes d'information sur la prospective, les sciences du comportement, la numérisation, l'innovation pour les données, et leur lien avec le renforcement des capacités pour la durabilité urbaine.

84. ONU-Habitat déterminera les approches à fort impact liées à l'innovation sociale, telles que l'urbanisme collaboratif mené par les communautés, la création de lieux et les initiatives pilotes menées par la société civile et les universités, afin de soutenir le partage accéléré des connaissances et des pratiques, notamment grâce aux universités et avec les étudiant(e)s en tant qu'acteurs du changement au niveau local.

85. ONU-Habitat renforcera et développera les activités de numérisation et la plateforme UN-Habitat Learn, en améliorant sa structure, en examinant son contenu et en repérant les lacunes dans les thèmes, les priorités et les perspectives conformément aux trois domaines d'impact susmentionnés et au plan stratégique à venir.

IV. Initiatives de prévention et de gestion des crises urbaines

A. Progrès en matière d'appui à l'élaboration de normes

86. Lors de la douzième session du Forum urbain mondial, plus de 60 manifestations ont été organisées sur le thème des crises urbaines, avec la participation du Conseiller spécial pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes et de la Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays. ONU-Habitat a lancé un avant-projet de son cadre mondial pour des solutions inclusives aux déplacements internes en milieu urbain, qui a été finalisé après des consultations avec les parties prenantes, y compris les entités des Nations Unies, l'Institut international pour l'environnement et le développement, la Banque mondiale et les organisations non gouvernementales. Ce cadre est conçu pour aider les acteurs internationaux à soutenir les gouvernements nationaux et les administrations locales dans la conception de solutions durables, évolutives et transformatrices pour les déplacements urbains, en alignant les interventions sur le nexus humanitaire-paix-développement, garantissant ainsi une mise en œuvre rapide des solutions dans l'action humanitaire.

87. ONU-Habitat a également inauguré des cours d'apprentissage en ligne sur les déplacements urbains et sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, afin de doter les praticien(ne)s des outils nécessaires pour créer des solutions inclusives. Le cours comporte des documents issus de webinaires de la communauté de pratique et d'expériences sur le terrain et s'adresse aux professionnel(le)s du développement et de l'humanitaire, aux décideur(se)s, aux chercheur(se)s et aux donateurs.

88. Le 11 décembre 2024, la première table ronde sur l'engagement du Forum mondial sur les réfugiés concernant les établissements humains a été organisée conjointement par la Mission permanente de l'Éthiopie auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève, ONU-Habitat et le HCR, avec des participant(e)s comprenant des représentant(e)s de gouvernements, d'agences multilatérales et bilatérales, d'organisations

non gouvernementales et d'entités privées. Les représentant(e)s des Gouvernements de la Mauritanie, du Mozambique, de l'Éthiopie et de la Suisse ont apporté des contributions essentielles concernant les progrès réalisés par rapport aux engagements pris, les défis à relever et les stratégies futures.

B. Progrès accomplis dans le soutien aux pays touchés par une crise

89. De juillet à décembre 2024, ONU-Habitat a continué à soutenir les établissements humains touchés par des conflits et des catastrophes dans plusieurs pays, comme le montre le tableau ci-dessous²⁷. Les conditions dans la bande de Gaza n'ont pas permis jusqu'à présent d'établir un rapport complet sur l'état d'avancement des efforts de reconstruction des établissements humains dans la bande de Gaza.

Appui dispensé par ONU-Habitat aux pays touchés par une crise

Pays	Bureau régional	Prévention	Intervention			Nouvelles activités juillet-décembre 2024
			Intervention en situation de conflit	Intervention en cas de catastrophe naturelle	Déplacement forcé	
Afghanistan	BRAP	X	X	X	X	Abris, logements, terres et de propriété, et projets de réduction des risques de catastrophes, y compris des investissements dans les infrastructures et des consultations communautaires, dans des zones à forte rentabilité, avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale.
Burkina Faso ^a	BRAF	N/A	X	N/A	X	Réduction de la vulnérabilité des populations déplacées et des communautés d'accueil, en particulier des femmes et des jeunes filles.
Cambodge	BRAP	X	N/A	X	N/A	Promotion de la résilience climatique au moyen d'infrastructures à petite échelle et de la capacité d'adaptation des communautés vulnérables par l'intermédiaire du Fonds pour l'adaptation.
Colombie ^a	BRALC	N/A	N/A	N/A	X	Politique nationale pour les solutions durables aux déplacements, diagnostics localisés, cartographie, indicateurs dans sept villes, cadre pour mesurer les coûts et

²⁷ Les pays concernés comprennent ceux auxquels il est fait référence dans le document du Conseil exécutif présentant les exposés sur l'action d'ONU-Habitat dans les pays, les territoires et les régions touchés par un conflit ou une catastrophe (HSP/EB.2022/INF/4).

<i>Pays</i>	<i>Bureau régional</i>	<i>Prévention</i>	<i>Intervention en situation de conflit</i>	<i>Intervention en cas de catastrophe naturelle</i>	<i>Déplacement forcé</i>	<i>Nouvelles activités juillet-décembre 2024</i>
État de Palestine	BREA	N/A	X	N/A	X	les impacts des solutions. Mise en œuvre d'interventions d'hivernage dans les sites de déplacés internes afin d'améliorer les conditions à l'intérieur et autour des zones d'hébergement des déplacés internes.
Éthiopie ^a	BRAF	X	X	X	X	Dans le cadre du Fonds pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes, un projet de plan d'action chiffré pour les personnes déplacées dans le camp de Qoloji.
Guinée-Bissau ^a	BRAF	N/A	X	N/A	N/A	Prévention des conflits liés aux ressources naturelles dans les régions de Bafatá et Gabú.
Iraq	BREA	X	X	X	X	Dans le cadre du Fonds pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes, réforme foncière législative, cadastre électronique et registre foncier électronique afin de garantir la sécurité foncière des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des rapatriés.
Liban	BREA	X	X	X	X	Le Bureau a codirigé un groupe de travail des Nations Unies sur les débris, en normalisant l'évaluation des dommages, en élaborant des procédures opérationnelles normalisées pour les réparations et en mobilisant des fonds pour la reconstruction des logements, la gestion des débris et l'aide à la gouvernance.

<i>Pays</i>	<i>Bureau régional</i>	<i>Prévention</i>	<i>Intervention en situation de conflit</i>	<i>Intervention en cas de catastrophe naturelle</i>	<i>Déplacement forcé</i>	<i>Nouvelles activités juillet-décembre 2024</i>
Libye	BREA	X	X	X	N/A	Avec l'OIM, plans d'action pour les personnes touchées par les inondations, collecte de fonds pour la réhabilitation des logements à Darnah et facilitation des retours volontaires dans les zones touchées par les catastrophes.
Mali ^a	BRAF	N/A	X	N/A	X	Dans le cadre du projet pour le Sahel, un projet de diagnostic a été mené à bien, visant à renforcer la résilience des communautés grâce à une approche inclusive, sûre et durable dans le cadre du nexus humanitaire-développement-paix.
Mauritanie ^a	BRAF	N/A	N/A	N/A	X	Proposition du Fonds commun pour les objectifs de développement durable soumise pour un plan spatial régional dans la région de Hodh ech Chargui afin de favoriser l'intégration et l'autonomie des réfugiés et des communautés d'accueil.
Mozambique	BRAF	X	X	X	X	Facilitation de solutions durables pour 716 878 personnes déplacées à l'intérieur du pays et 610 981 personnes rapatriées, en faisant progresser les stratégies de logement, la formation des artisan(e)s, le relèvement après des cyclones et les projets de résilience urbaine dans le contexte des troubles post-électorales.
Myanmar	BRAP	X	X	X	X	Gestion des risques d'inondation, abris résistants et solutions basées sur la nature à la suite du typhon Yagi, tout en

<i>Pays</i>	<i>Bureau régional</i>	<i>Prévention</i>	<i>Intervention en situation de conflit</i>	<i>Intervention en cas de catastrophe naturelle</i>	<i>Déplacement forcé</i>	<i>Nouvelles activités juillet-décembre 2024</i>
Népal	BRAP	X	N/A	N/A	N/A	encourageant l'engagement du secteur privé en faveur de la croissance verte. Lutte contre la privation (ou quasi-privation) de terres parmi les populations rurales dans quatre municipalités, axée sur les ménages sans terres dans les communautés autochtones.
Niger ^a	BRAF	N/A	X	N/A	X	Même projet régional qu'au Mali (voir ci-dessus).
Nigéria	BRAF	N/A	X	N/A	X	Programme conjoint présenté pour apporter des solutions durables aux populations déplacées de force, en particulier les femmes et les enfants, dans le nord du Nigéria.
Pakistan	BRAP	X	N/A	X	N/A	Un financement a été obtenu pour promouvoir un développement urbain inclusif et durable et la cohésion sociale entre les réfugiés afghans et les communautés d'accueil dans cinq villes des provinces de Khyber Pakhtunkhwa, Balochistan et Sindh.
Philippines	BRAP	X	X	X	N/A	Renforcement des institutions de prévention des catastrophes et facilitation d'un plan de développement spatial de 26 ans pour le Bangsamoro, tenant compte des risques pour la sécurité et des objectifs de paix.
République arabe syrienne	BREA	X	X	X	X	Après l'escalade de l'offensive de novembre 2024 et le changement de gouvernement, poursuite de l'aide au retour à grande échelle des personnes déplacées et des réfugiés, promotion

<i>Pays</i>	<i>Bureau régional</i>	<i>Prévention</i>	<i>Intervention en situation de conflit</i>	<i>Intervention en cas de catastrophe naturelle</i>	<i>Déplacement forcé</i>	<i>Nouvelles activités juillet-décembre 2024</i>
						d'un relèvement durable et de la cohésion sociale dans les villes.
République centrafricaine ^a	BRAF	N/A	N/A	N/A	X	Voir par. 93 ci-dessous.
République démocratique populaire lao	BRAP	X	N/A	X	N/A	Partenariat avec la ville de Kaysone Phomvihane sur l'évaluation des vulnérabilités, la gouvernance et la sécurité routière.
Somalie	BRAF	N/A	X	X	X	Politique de logement pour les pauvres, réinstallation sur des terrains publics et solutions durables conjointes intégrant la planification de l'habitat, la sécurité d'occupation et les moyens de subsistance.
Soudan	BREA	X	X	N/A	X	Voir par. 93 ci-dessous.
Soudan du Sud	BRAF	N/A	N/A	N/A	X	Voir par. 93 ci-dessous.
Sri Lanka	BRAP	X	X	X	N/A	Collecte de données (évaluation de la vulnérabilité à plusieurs niveaux) concernant les changements climatiques, la dégradation de la biodiversité et les impacts de l'urbanisation dans les zones cibles.
Tchad ^a	BRAF	N/A	N/A	N/A	X	Voir par. 93 ci-dessous.
Ukraine ^a	N/A	N/A	X	N/A	X	Assistance à huit municipalités dans le cadre du relèvement d'après-guerre, en participant à la Shelter Academy pour traiter les problèmes de gestion de l'eau causés par le conflit.
Yémen	BREA	X	X	N/A	X	Réseau de femmes pour le logement, la terre et la propriété et alliance juridique avec le Ministère de la justice, aide financière pour la sécurité d'occupation, la réhabilitation des logements, les projets

Pays	Bureau régional	Prévention	Intervention en situation de conflit	Intervention		Nouvelles activités juillet-décembre 2024
				en cas de catastrophe naturelle	Déplacement forcé	
						concernant l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH) et les abris provisoires.

Abréviations : OIM – Organisation internationale pour les migrations ; BRAF – Bureau régional pour l’Afrique ; BRALC – Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes ; BRAP – Bureau régional pour l’Asie et le Pacifique ; BREA – Bureau régional pour les États arabes ; WASH – water, sanitation and hygiene.

^a Pays non inclus dans le document contenant des notes d’information sur les interventions d’ONU-Habitat dans des pays, territoires et zones spécifiques touchés par des conflits et des catastrophes (HSP/EB.2022/INF/4), mais qui a mené des interventions actives en réponse à la crise pendant la période de référence.

90. Au cours de la période couverte par le rapport²⁸, ONU-Habitat n’est pas intervenu activement dans les situations de crise au Bangladesh, à Fidji, en Haïti, au Honduras, en République démocratique du Congo, en République islamique d’Iran ou au Kosovo.

91. En ce qui concerne la crise du déplacement au Soudan, en collaboration avec le HCR, les missions au Soudan et dans les pays voisins ont traité le déplacement de plus de 11,5 millions de personnes. À l’issue d’un profilage spatial dans le camp de Farchana, au Tchad, des recommandations ont été faite pour des améliorations et l’utilisation d’énergies renouvelables. Les ateliers organisés à Malakal et à Aweil, au Soudan du Sud, ont porté sur l’attribution des terres et l’amélioration hydrique. À Baoro et Birao, en République centrafricaine, des abris durables et de meilleurs services ont été proposés, et dans le campement d’Ura, en Éthiopie, des modèles de services partagés ont été recommandés pour assurer la durabilité des ressources.

²⁸ Toute référence au Kosovo doit être comprise dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.